



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-262**

**Séance publique du**

**21 juillet 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140721-49342-DE-1-1_0
Date de signature : 22/07/2014
Date de réception : mardi 22 juillet 2014
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS**

Le 21 juillet 2014 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/07/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET, Madame Karima ZERKANI à Madame Dominique AUGÉY.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gerard DELOCHE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Prévention et Sécurisation &  
Services aux Publics  
Direction Services aux Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUILLET 2014

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gerard DELOCHE

**Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE**

**OBJET** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme vous le savez, la Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées en particulier à promouvoir des actions ponctuelles, à encourager le développement de la Vie Associative notamment par la participation à l'animation des quartiers.

Le tableau ci-annexé comporte les renseignements sur le total des subventions de fonctionnement accordées aux Anciens Combattants en 2012 et en 2013, ainsi que le montant des subventions proposées pour 2014 aux associations qui ont déposé leur demande.

Toutes ces demandes ont reçu un avis favorable en date du 17 juin 2014.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**DECIDER** l'attribution de la première répartition des subventions de fonctionnement dont la liste des bénéficiaires figure dans le tableau suivant, pour un montant total de 10 000 €.

**DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6574 1737 intitulée : subventions de fonctionnement « Associations Anciens Combattants », qui présente les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



**Aix-en-Provence**  
LA VILLE

Direction Générale Adjointe  
Sécurité, Services aux Publics  
Direction des Services aux Publics  
Service des Affaires Civiles

Direction chef de projet : Anciens Combattants  
Direction gestionnaire : Anciens Combattants

Politique publique : 16-Développement des partenariats et de la vie associative et commerciale.

**COMMISSION MUNICIPALE D'ANALYSE DES SUBVENTIONS**

Du 17/06/2014

**1 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

N° Tiers	NOM DE L'ASSOCIATION	OBJET SUBVENTION et Imputation budgétaire + disponibilités	CONVENTION ou AVENANT	DIRECTION GESTIONNAIRE :			AVIS DE LA DGAS FINANCES / DRA	AVIS DE LA COMMISSION D'ANALYSE
				MONTANTS ATTRIBUES		SUBVENTION PROPOSEE		
				Année N-2	Année N-1	Année N		
10056	Amicale des Anciens Combattants des Milles	Subvention de fonctionnement		1 000 €	2 500 €	1 000 €		
17874	Union Nationale des Combattants UNC-UNCAFN			2 300 €	2 450 €	2 450 €		
20141	Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire - 290° section (ex : Association des Orphelins et des œuvres des Médailleurs Militaires)			500 €	500 €	0 €		
23742	Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie			0 €	300 €	300 €		
29782	Union des Déportés Internés Famille de Disparus			450 €	450 €	450 €		
29783	Association des Anciens Marins et Marins anciens Combattants du Pays d'Aix (AMMAC)			800 €	1 000 €	1 000 €		
29789	Union Nationale des Parachutistes section Aix-en-Provence Parachutistes Anciens Combattants et de Réserve	Imputation budgétaire n°9 92025 6574 1737	NON	700 €	700 €	700 €		
31718	Union Nationale du Personnel en Retraite et Anciens Combattants de la Gendarmerie			600 €	500 €	500 €		
49972	Comité d'Entente d'Associations d'Anciens Combattant et Patriotiques du Pays d'Aix.	Crédits disponibles : 13500€		3 000 €	3 000 €	3 000 €		
72418	Union Française des Associations de Combattants Victimes de Guerre - Union locale			800 €	800 €	0 €		
72784	Comité Local d'Aix et du Pays d'Aix des BDR de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance			600 €	600 €	600 €		

Total : 10 000 €

Solde : 3 500 €

**DGAS concerné ou Directeur des Services aux Publics**  
Liliane BENOIST-BARGES

Le Directeur des Services aux Publics  
Elu Délégué

**DGAS Finances ou DRA**

Président ou Membres de la Commission d'analyse